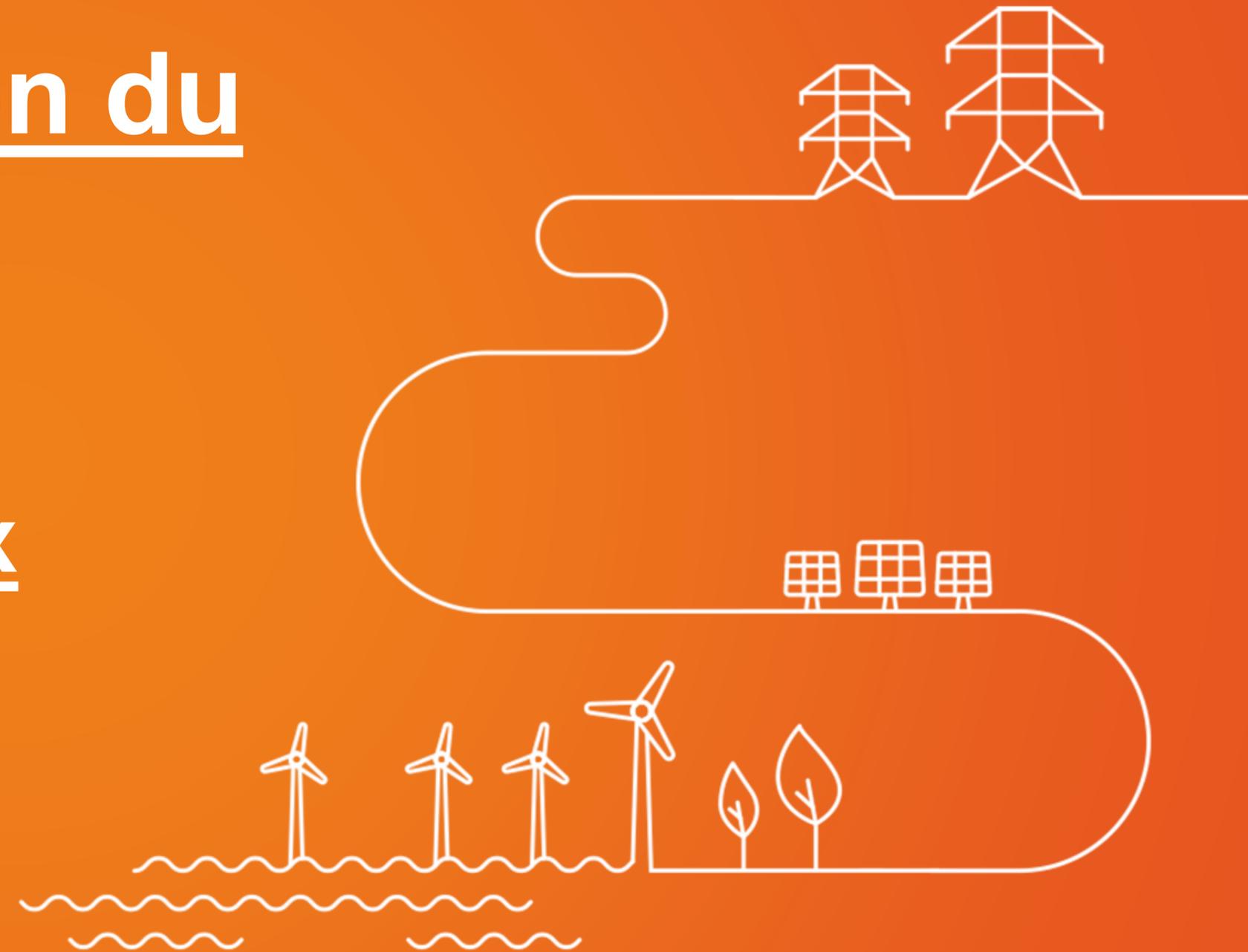


Réunion d'Information du Public

Projet Auvelais-Gembloux

21 novembre 2019



Ordre du jour

18h30 : Accueil et présentation des participants

18h40 Contexte et objectifs de la réunion

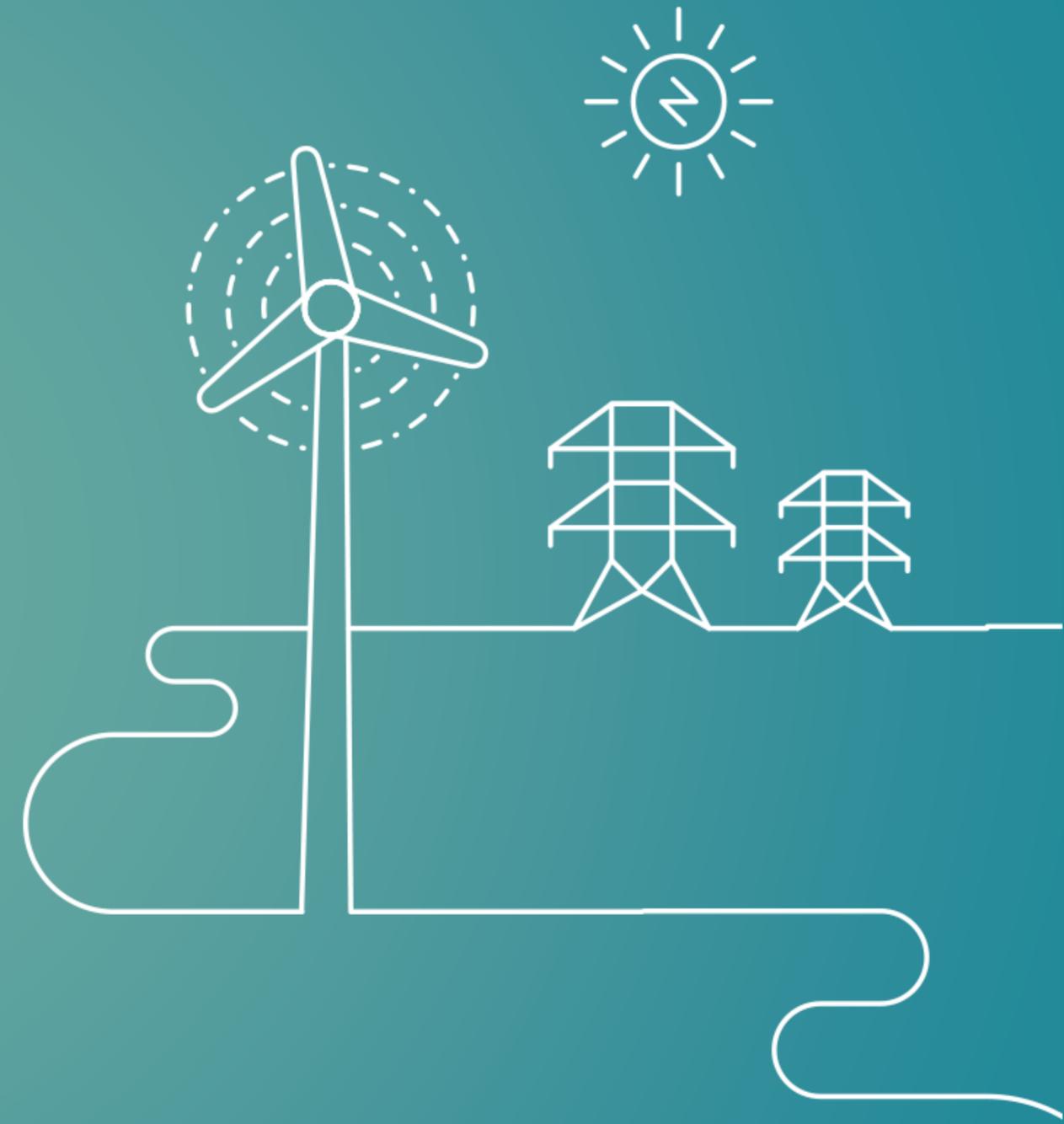
18h45 Présentation d'Elia et du projet

19h20 Etude des Incidences sur l'Environnement par le bureau indépendant.

19h50 Communication

20h00 Questions-Réponses

20h30 Conclusion et Drink



Equipe du projet



Valérie JADOT

Community Relations Officer



Louis DUBAIL

Project Leader



Dorien JANNIS

Program Manager



Mélanie LAROCHE

Project Communication Officer

Ordre du jour

18h30 Accueil et présentation des participants

18h40 Contexte et objectifs de la réunion

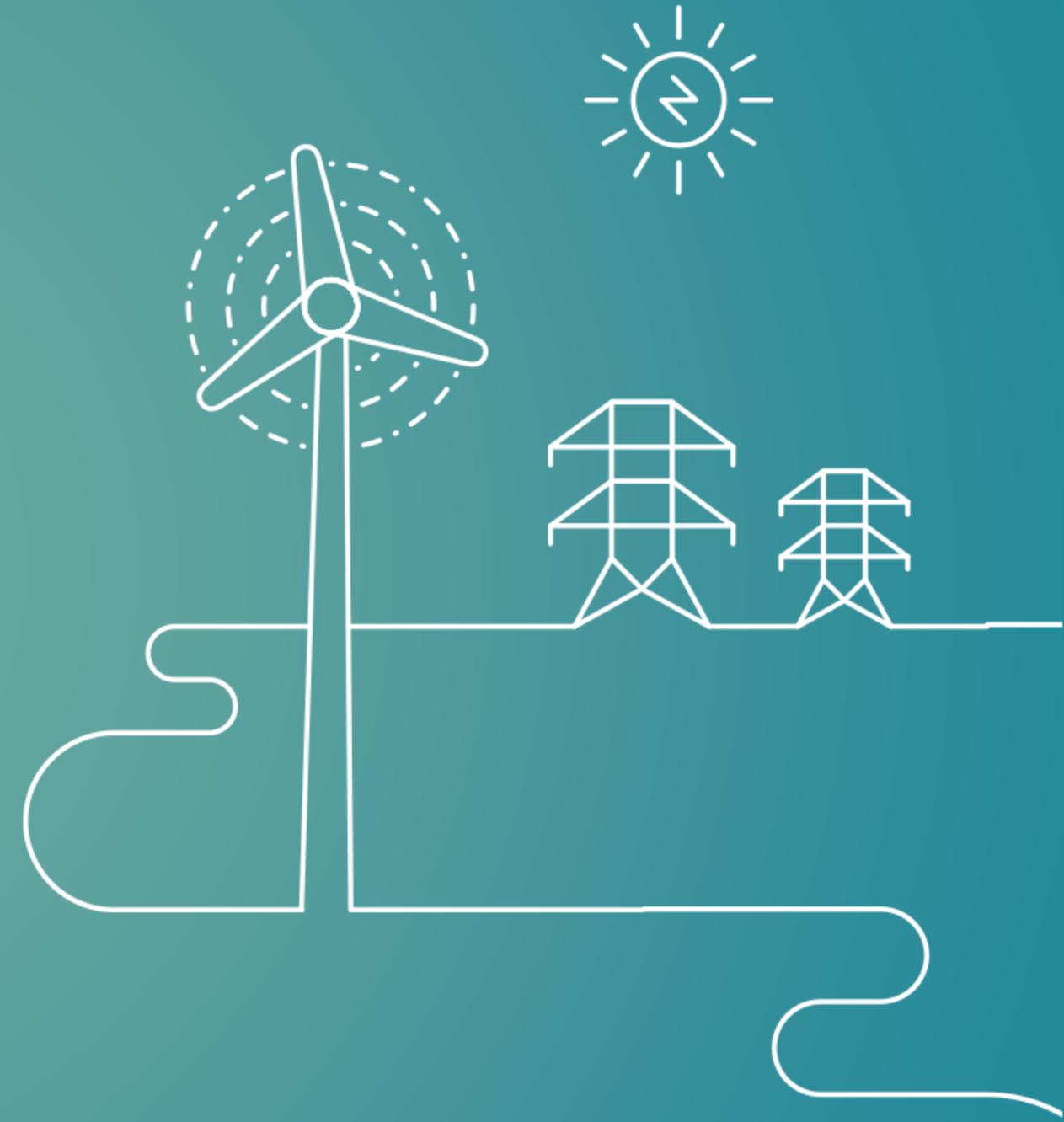
18h45 Présentation d'Elia et du projet

19h20 Etude des Incidences sur l'Environnement par le bureau indépendant.

19h50 Communication

20h00 Questions-Réponses

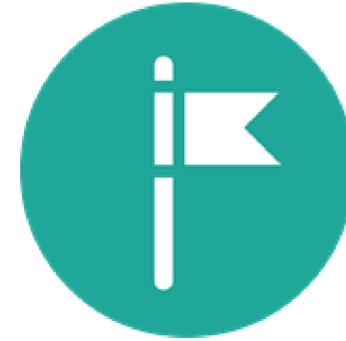
20h30 Conclusion et Drink



Contexte et objectifs



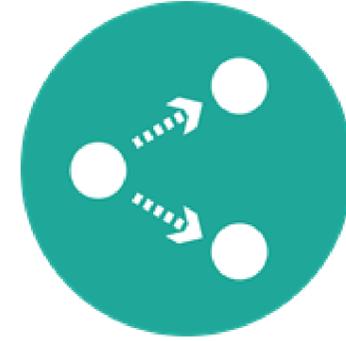
Le demandeur
présente son projet



Le public met des
points en évidence



Le public émet
observations et suggestions



Envisager des
alternatives raisonnables

Contexte et objectifs

Demandeur : Elia

Objet de la demande :

- Pose d'une liaison souterraine haute tension (2x150 kV) entre les postes d'Auvelais et de Gembloux dont l'exécution des travaux sera phasée
- Démolition d'une liaison électrique aérienne (1x70 kV) entre les postes d'Auvelais et de Gembloux

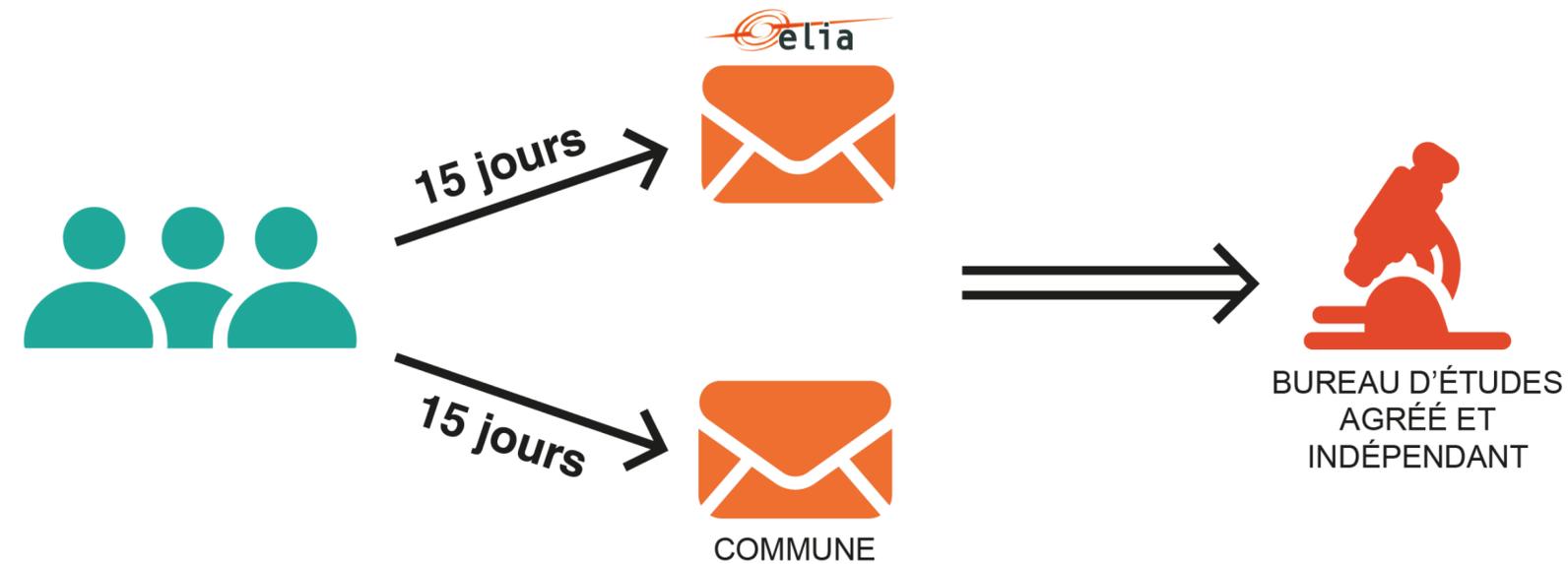
Procédure légale : demande de permis d'urbanisme

Communes concernées : Gembloux, Sambreville, Jemeppe sur Sambre, Sombreffe

Autorité compétente : Fonctionnaire Délégué – SPW TLPE Namur – Monsieur Tournay

Remarques et suggestions

Adressez par écrit vos suggestions et observations destinées à l'étude des Incidences sur l'Environnement



Délai

→ 15 jours après la RIP (soit le 6 décembre inclus)

Comment

→ par écrit ou courriel en mentionnant obligatoirement le nom et l'adresse de l'expéditeur

À qui

→ Au Collège communal de Gembloux:
Parc d'Epinal 2 – 5000 Gembloux (ou via un courriel vers urbanisme@gembloux.be)

→ Copie à l'auteur de projet:
Elia Asset SA, 20 Boulevard de l'Empereur – 1000 Bruxelles – Valérie Jadot (ou via courriel vers permits@elia.be)

Permanences supplémentaires

À Jemeppe-sur-Sambre

Lundi **25 novembre** entre 18h et 20h ;

Salle du réfectoire de l'Administration communale située Place communale, 20.

À Sambreville

Mercredi **27 novembre** entre 18h et 20h ;

Salle Ledoux de l'Administration communale située Grand Place.

Objectif ?

Elia est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions et/ou préoccupations.

Ordre du jour

18h30 Accueil et présentation des participants

18h40 Contexte et objectifs de la réunion

18h45 Présentation d'Elia et du projet

19h20 Etude des Incidences sur l'Environnement par le bureau indépendant.

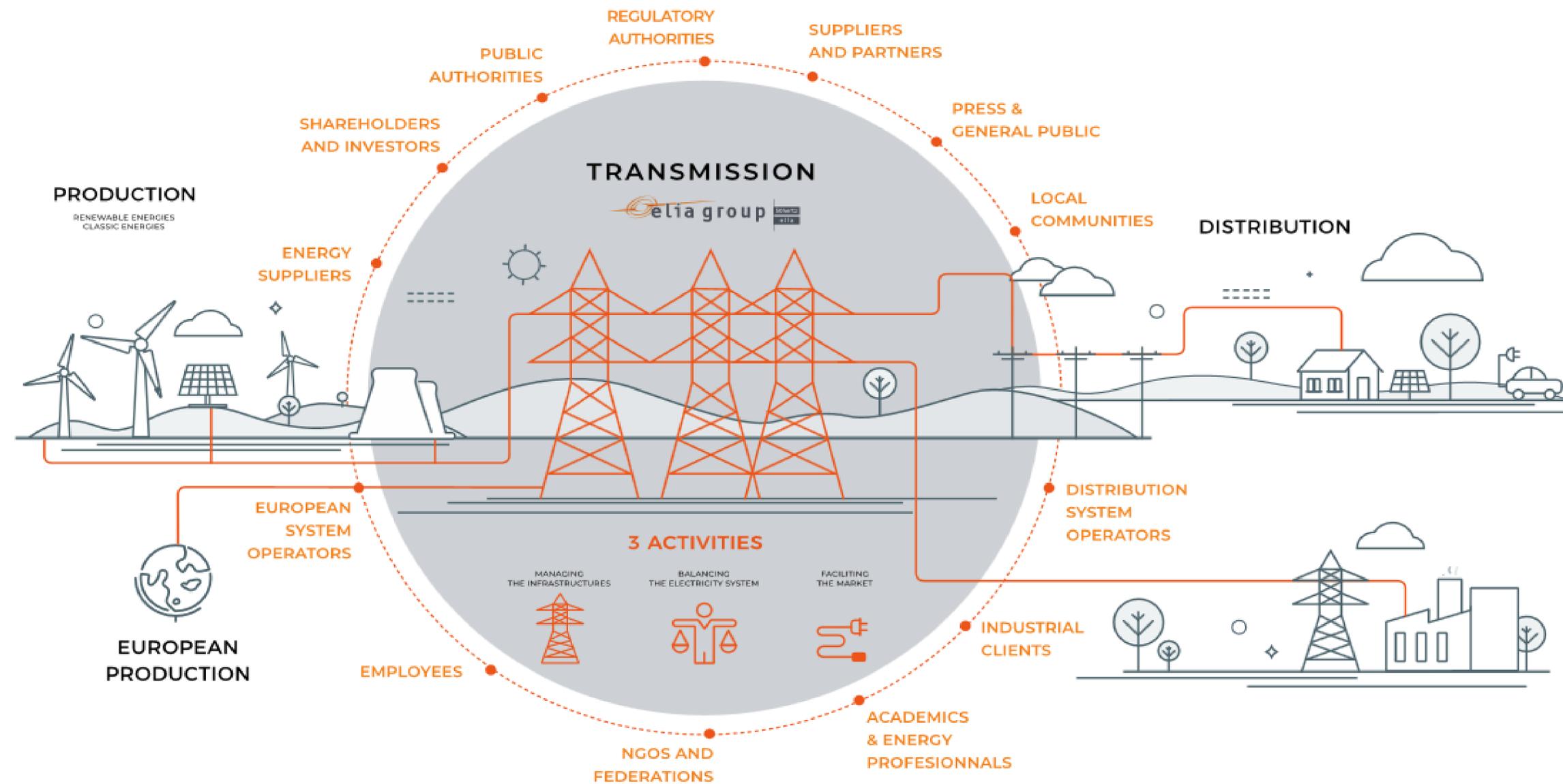
19h50 Communication

20h00 Questions-Réponses

20h30 Conclusion et Drink



Présentation d'Elia



Elia, le Plan de Développement et le projet

- Désigné officiellement en tant que **gestionnaire du réseau de transport d'électricité** par le Gouvernement
- Le Gouvernement fédéral belge et ses Régions ont confié à Elia la mise en œuvre d'un **plan de développement**
- Le projet Auvelais-Gembloux s'inscrit dans ce plan de développement

Investissement inscrit dans le
**Plan Fédéral
de Développement 2015-2025**
et approuvé par le Ministre



Les besoins actuels et futurs

Le réseau électrique évolue ainsi que les besoins présents dans la région.

Ce projet:

- Garantit la fiabilité du réseau et assure les besoins liés à la capacité de la ligne existante Auvélais-Gembloux ;
 - Permet l'intégration des énergies renouvelables produites dans cette zone ;
 - Le besoin à l'heure actuelle du premier terre en 150 kV est donc confirmé ;
 - Le besoin du 2e terre en 150 kV est également confirmé à moyen terme ;
- **Après la mise en service du premier terre en souterrain, la ligne aérienne existante Auvélais-Gembloux pourra être mise hors service et totalement démontée.**

Permis d'urbanisme – Exécution phasée

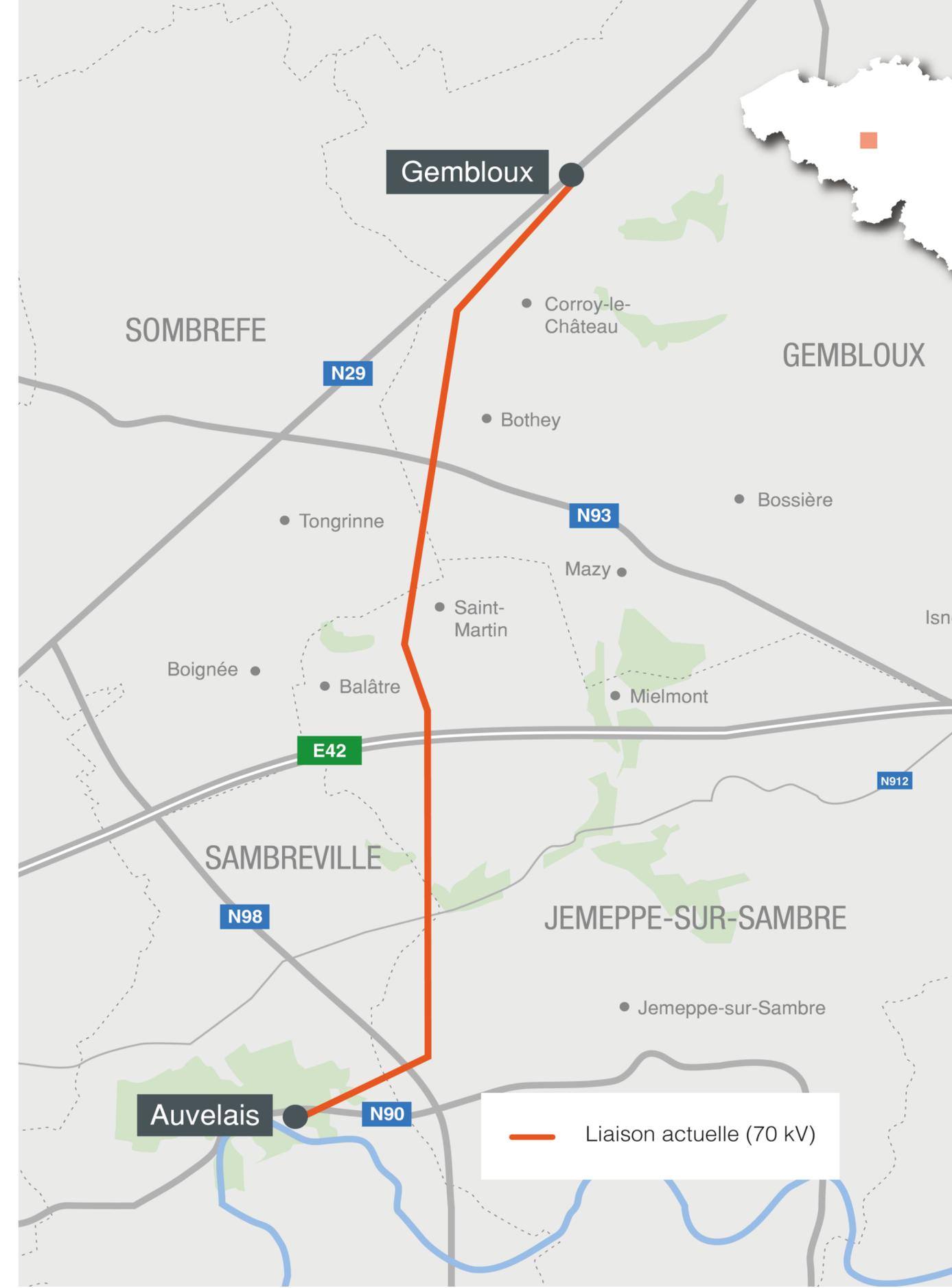
Un permis d'urbanisme sera demandé pour la pose des 2 circuits électriques:

- La pose du premier terre se ferait en 2021;
- La pose du second terre se ferait dans un délai de maximum 7 ans (5 +2 ans) à dater de la délivrance du permis sollicité auprès de la RW.

La situation actuelle

- Le tracé traverse **4 communes sur 12 km**
 - Gembloux
 - Sombreffe
 - Jemeppe-sur-Sambre
 - Sambreville
- Liaison construite en **1938**
- Tension électrique de **1 x 70 kV**
- 69 supports/pylônes
 - 62 poteaux bétons
 - 7 pylônes en treillis métalliques
- Hauteur des pylônes : +/- 25 m

→ Cette liaison arrive en fin de vie



La situation actuelle

- Les infrastructures actuelles



P11



P32



P58

Le tracé souterrain

Projet câbles souterrains

- Longe le pipeline
- 10,29 km de câble souterrain
- +/- 8 km en domaine privé

Ligne aérienne actuelle

- 12km
- 69 supports (7 en treillis et 62 en béton)
- Hauteur des pylônes: +/-25m



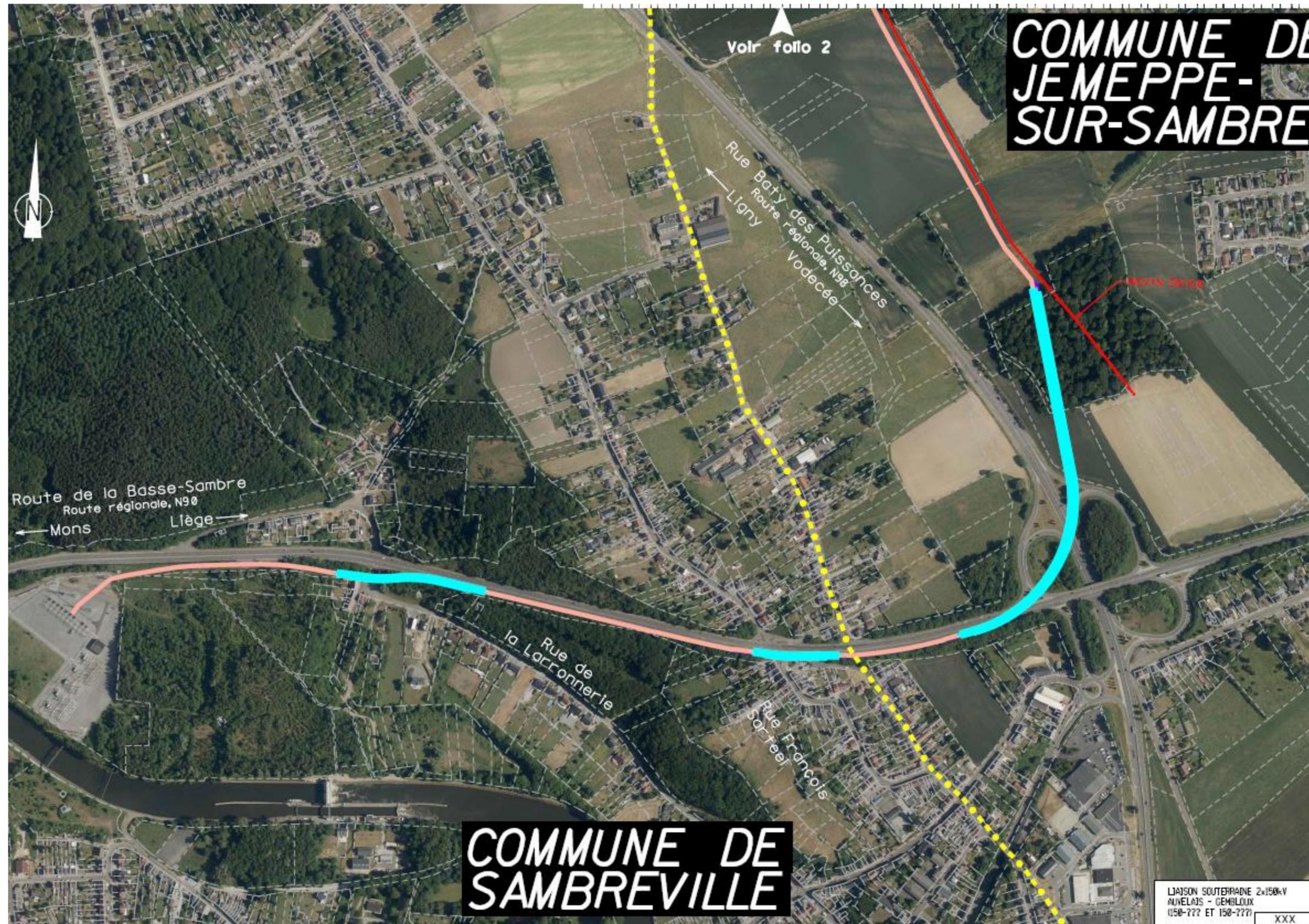
Le tracé souterrain

Un trace optimisé en tenant compte des:

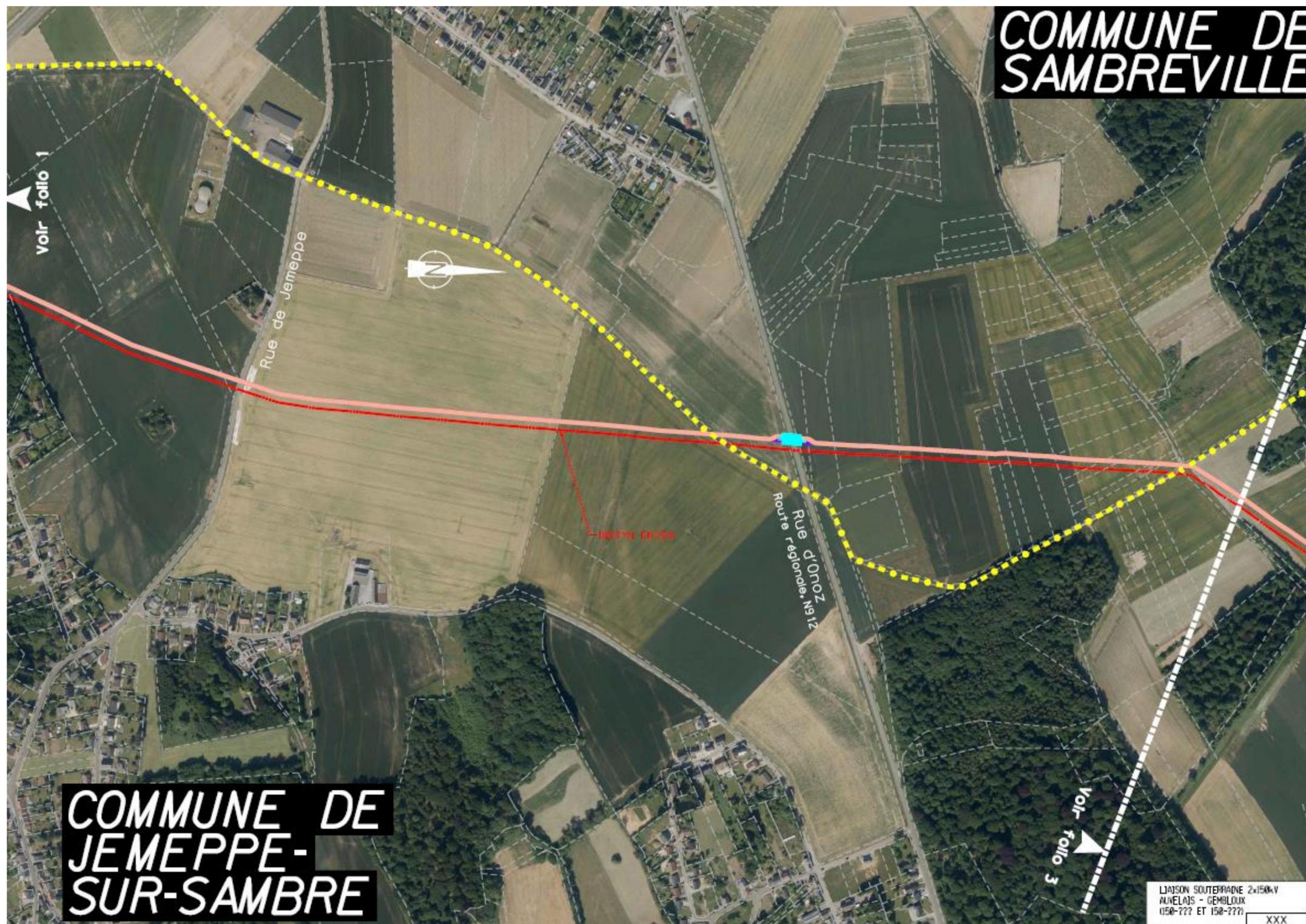
- Contraintes techniques
 - Présence du pipe INOVYN
- Contraintes planologiques
 - Regroupement des infrastructures
 - Eviter au plus les zones d'habitat
- Contraintes administratives
 - Nombreuses parcelles cadastrales
 - Nombreux propriétaires et/ou exploitants
 - Servitude à conclure avec le propriétaire
 - Indemnités à prévoir pour l'exploitant pour la phase travaux



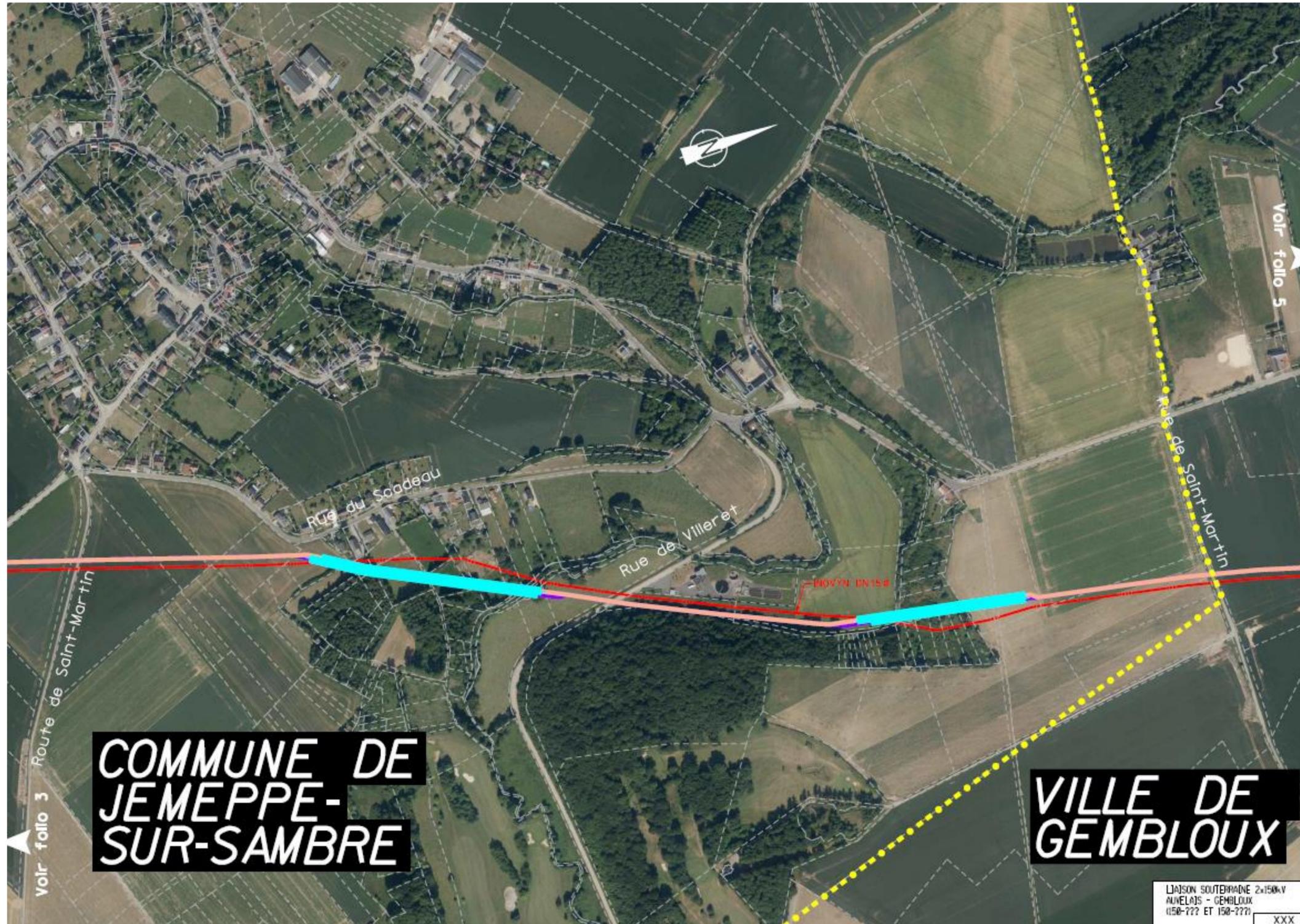
Le tracé souterrain



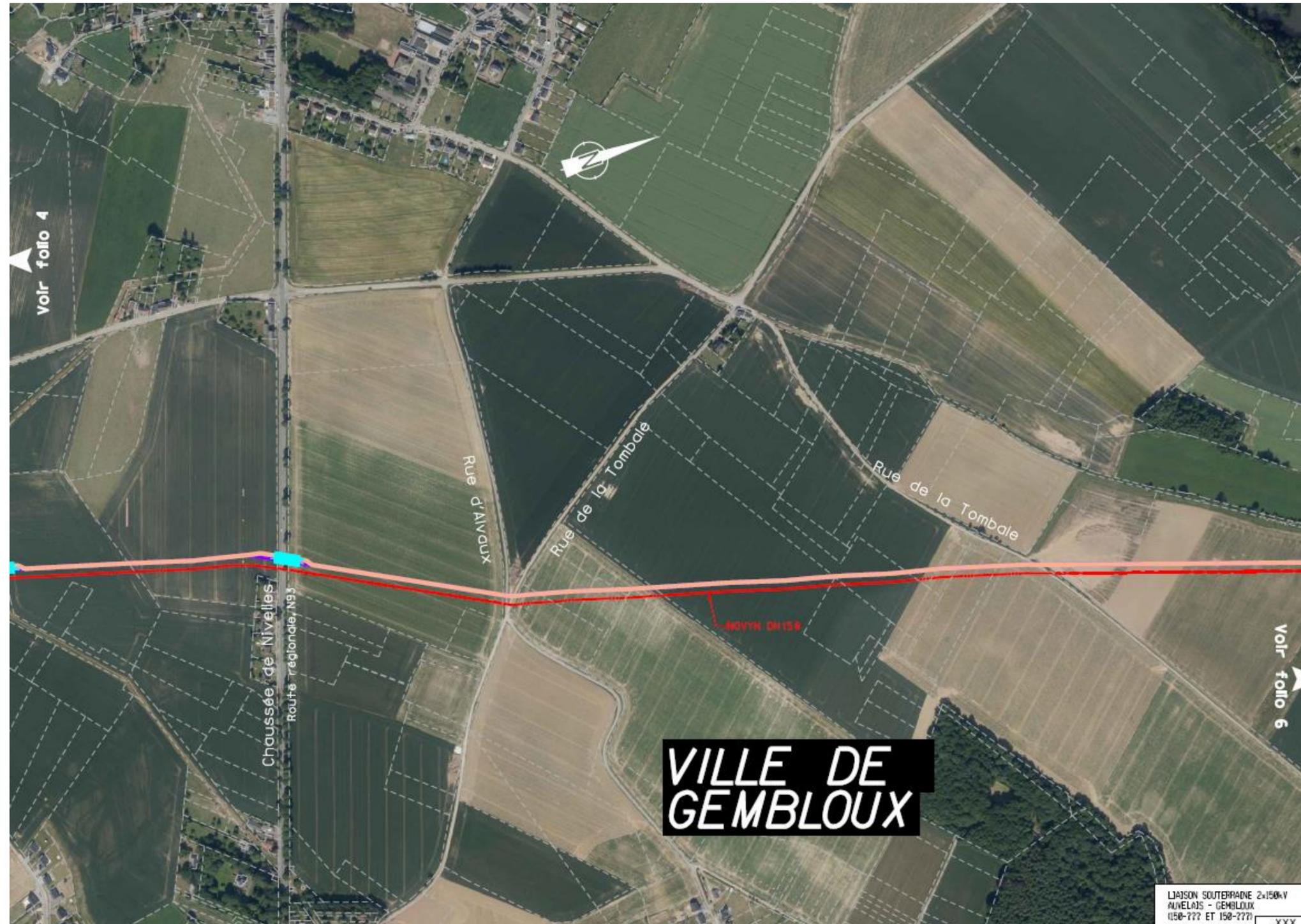
Le tracé souterrain



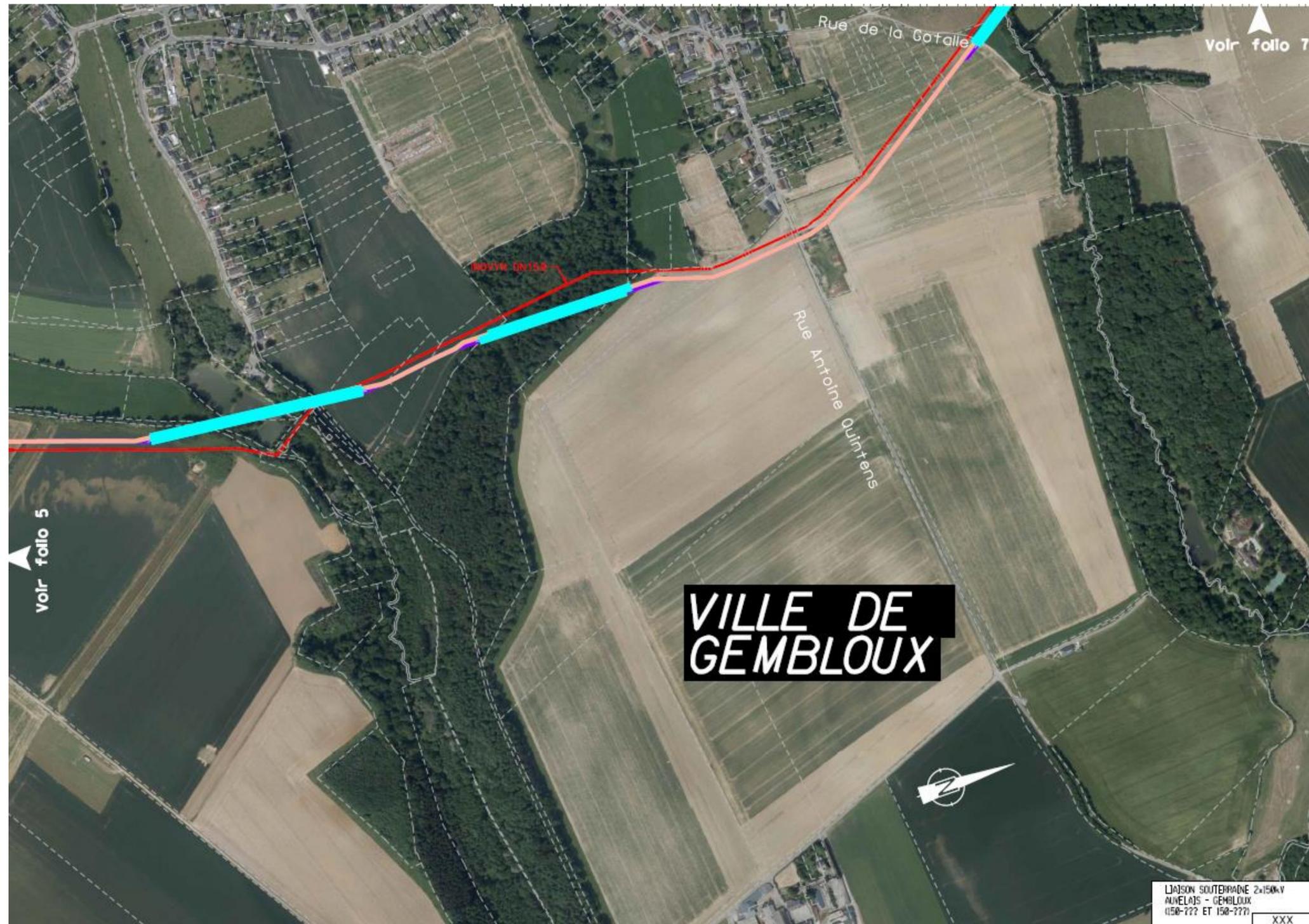
Le tracé souterrain



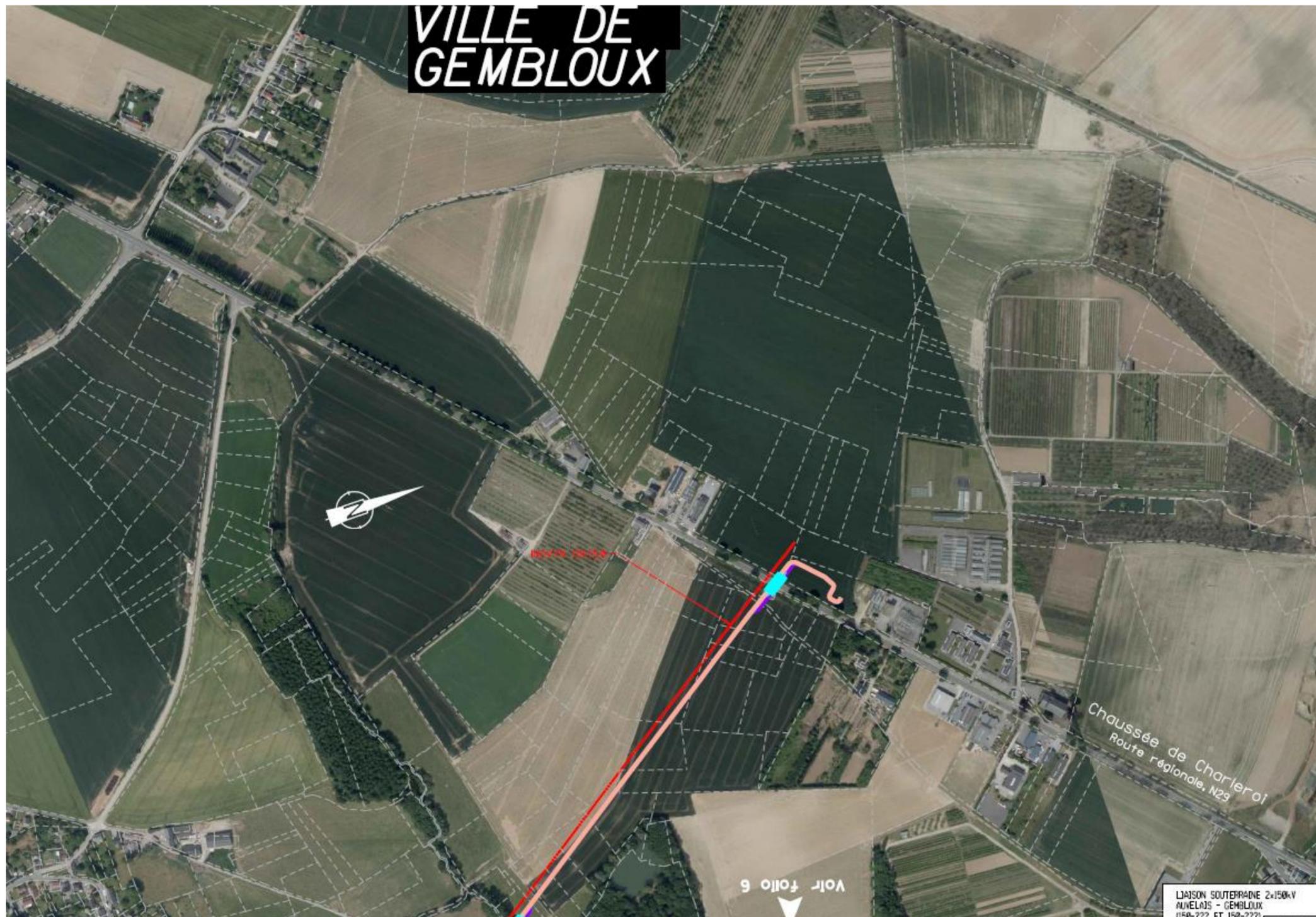
Le tracé souterrain



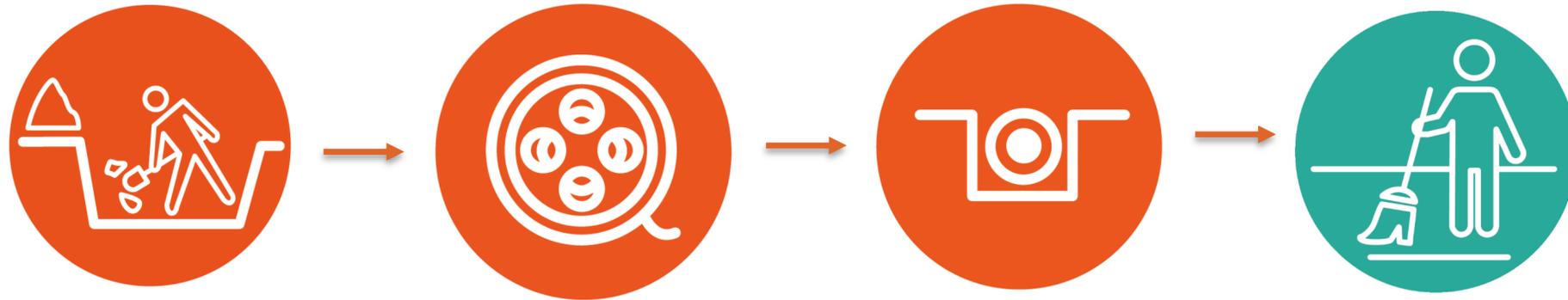
Le tracé souterrain



Le tracé souterrain



Phase travaux : le chantier câble



Tranchées types

- Profondeur tranchée : 1,45 - 1,70 m
- Largeur tranchée : +/- 1 m
- Largeur de chantier : +/- 5 à 15 m
- Par tronçon de +/- 1 km.



Phase travaux : le chantier câble



Phase travaux : le chantier câble



Phase travaux : le chantier câble

Forage dirigé

- Eviter les obstacles naturels et/ou physiques
- Passer en dessous des voiries importantes - mobilité



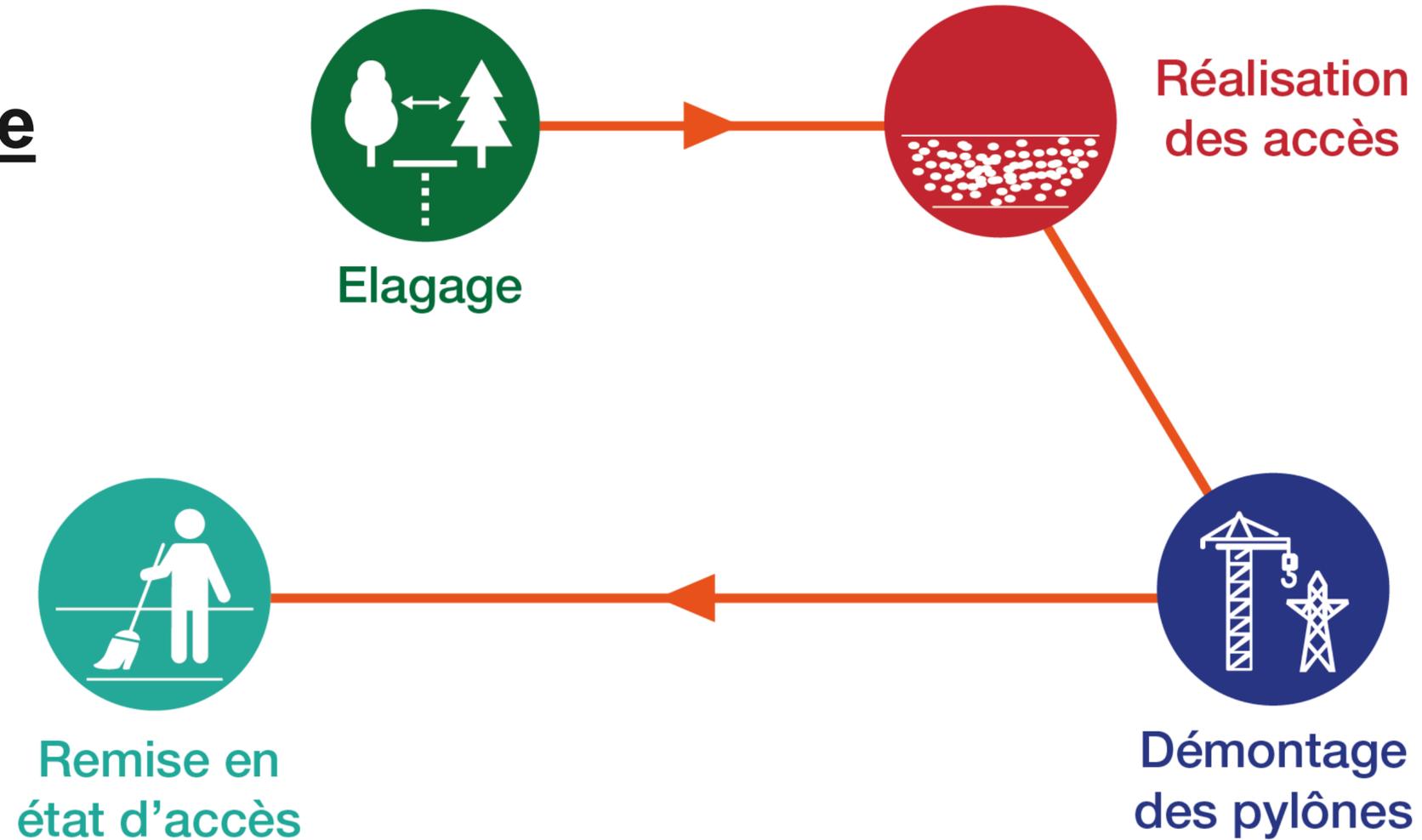
Durée du chantier câble

- +/- 10 à 12 mois

Phase travaux : le démontage des pylônes

Durée du chantier ligne

- +/- 6 mois



Planning prévisionnel



Ordre du jour

18h30 Accueil et présentation des participants

18h40 Contexte et objectifs de la réunion

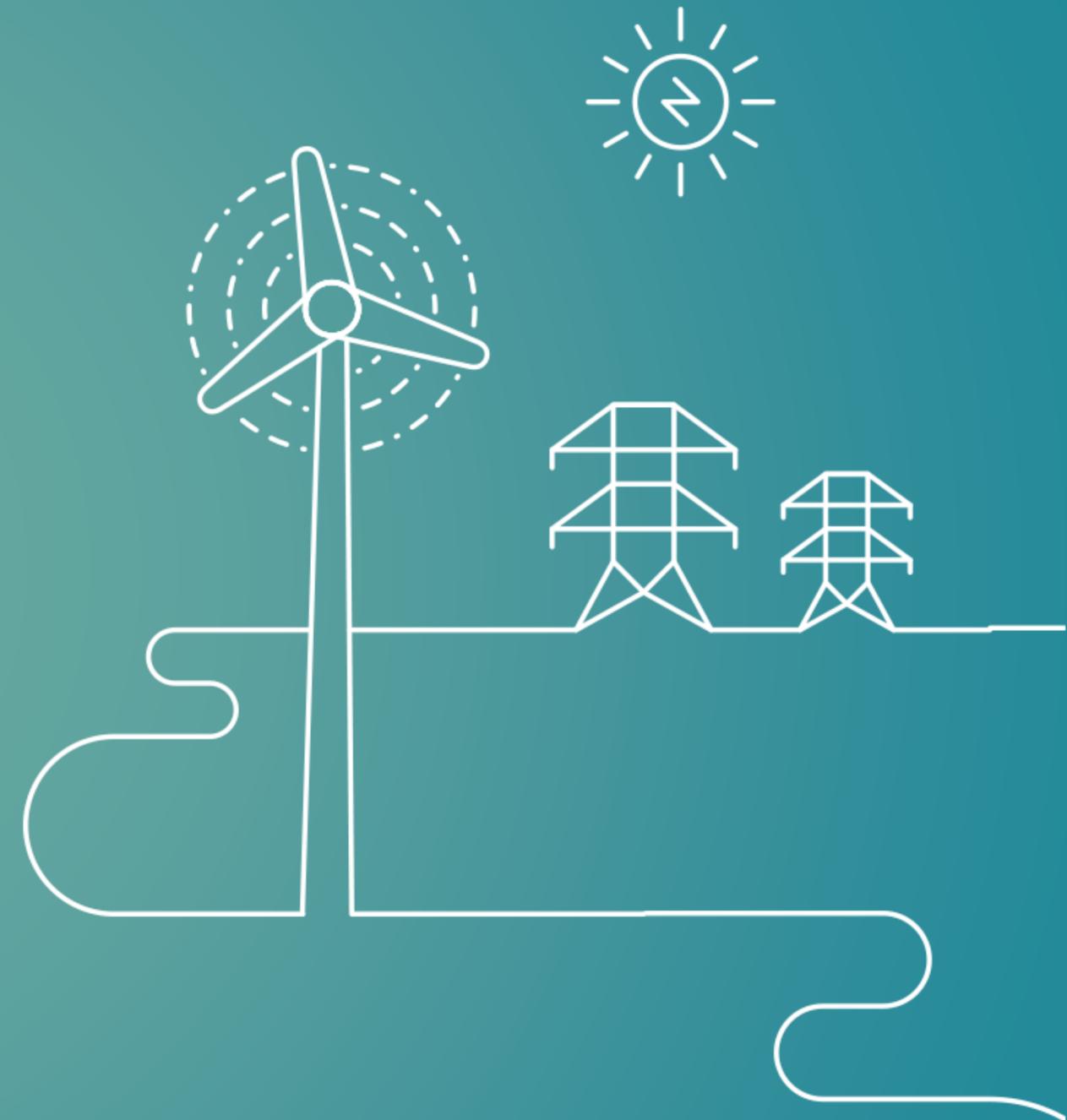
18h45 Présentation d'Elia et du projet

19h20 Etude des Incidences sur l'Environnement par le bureau indépendant.

19h50 Communication

20h00 Questions-Réponses

20h30 Conclusion et Drink



Étude d'incidences sur l'environnement

Elia asset

Implantation d'une liaison souterraine 2x150kV et démolition d'une ligne aérienne 1x70kV entre Auvélais et Gembloux

Réunion d'information du public

21.11.2019

Quels sont les principaux acteurs ?

+ Le demandeur du projet

Elia Asset s.a.
Boulevard de l'Empereur 20
1000 Bruxelles



+ L'autorité compétente

Direction de l'Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie
(Fonctionnaire délégué)

Imposée par la législation

- + Les caractéristiques du projet sont telles qu'une étude d'incidences n'est pas imposée par la législation
- + La procédure est régie par
 - le « Code de l'Environnement »
 - le « Code du développement territorial » (CoDT)
- + Étude d'incidences = Annexe à la demande de permis

Un outil réalisé par un bureau agréé

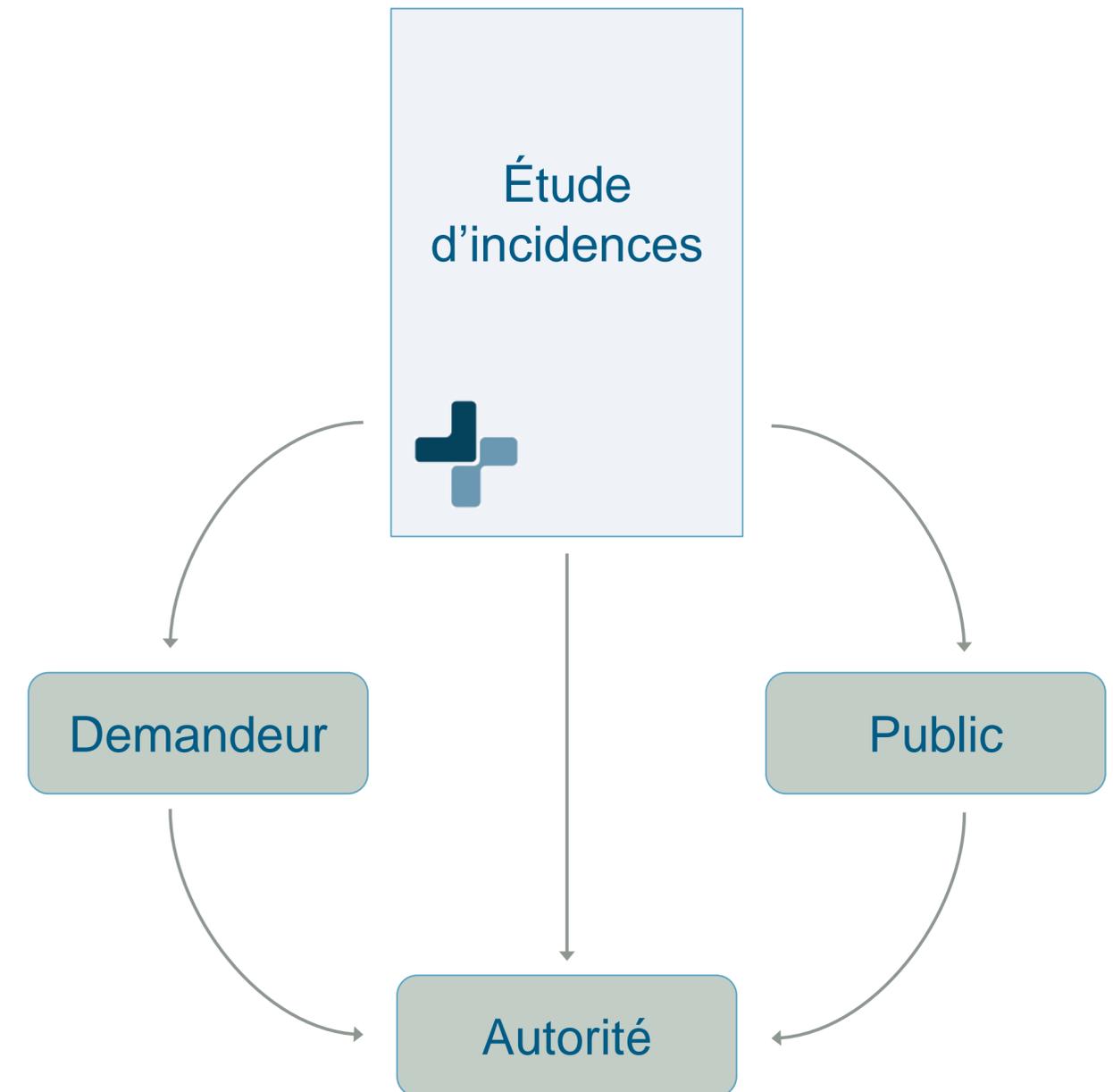
+ Un outil à plusieurs égards

- Outil d'orientation pour le demandeur
- Outil d'aide à la décision pour les autorités
- Outil d'information pour le public

+ Un bureau agréé par la Région wallonne

- Indépendance
- Compétences
- Expérience

→ CSD Ingénieurs conseils s.a.



Un groupe européen d'ingénierie

+ Une équipe pluridisciplinaire

> 700 collaborateurs dont 60 en Belgique

+ 45 années d'expérience en Europe

> 25 années en Belgique

> 300 évaluations environnementales

+ Ancrage local

Namur, Liège et Bruxelles



Un groupe européen d'ingénierie



DÉPOLLUTION



DÉVELOPPEMENT DURABLE & CERTIFICATION BREEAM®



NOTICES ET ETUDES D'INCIDENCES & MOBILITÉ



PHYSIQUE DU BÂTIMENT, PEB & TECHNIQUES SPECIALES



GÉOTHERMIE & ENERGIE RENOUVELABLE



Réunion d'information du public

+ Demandeur

- Présentation de son projet

+ Public

- Informations – observations – suggestions
 - Points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
 - Présentation des alternatives raisonnablement envisageables par le demandeur
- Objectif : compléter le contenu 'standard' de l'EIE

Possibilité de réagir dans les 15 jours

+ Commune de Gembloux

Collège communal de Gembloux

Parc d'Epinal, 5030 Gembloux et/ou urbanisme@gembloux.be

+ Copie au demandeur

Elia Asset s.a. - Valérie Jadot

Boulevard de l'Empereur 20 à 1000 Bruxelles et/ou permits@elia.be

+ Délai de 15 jours calendrier → au plus tard le 06.12.2019

Une étude qui aboutit sur des recommandations

Réunion d'information du public

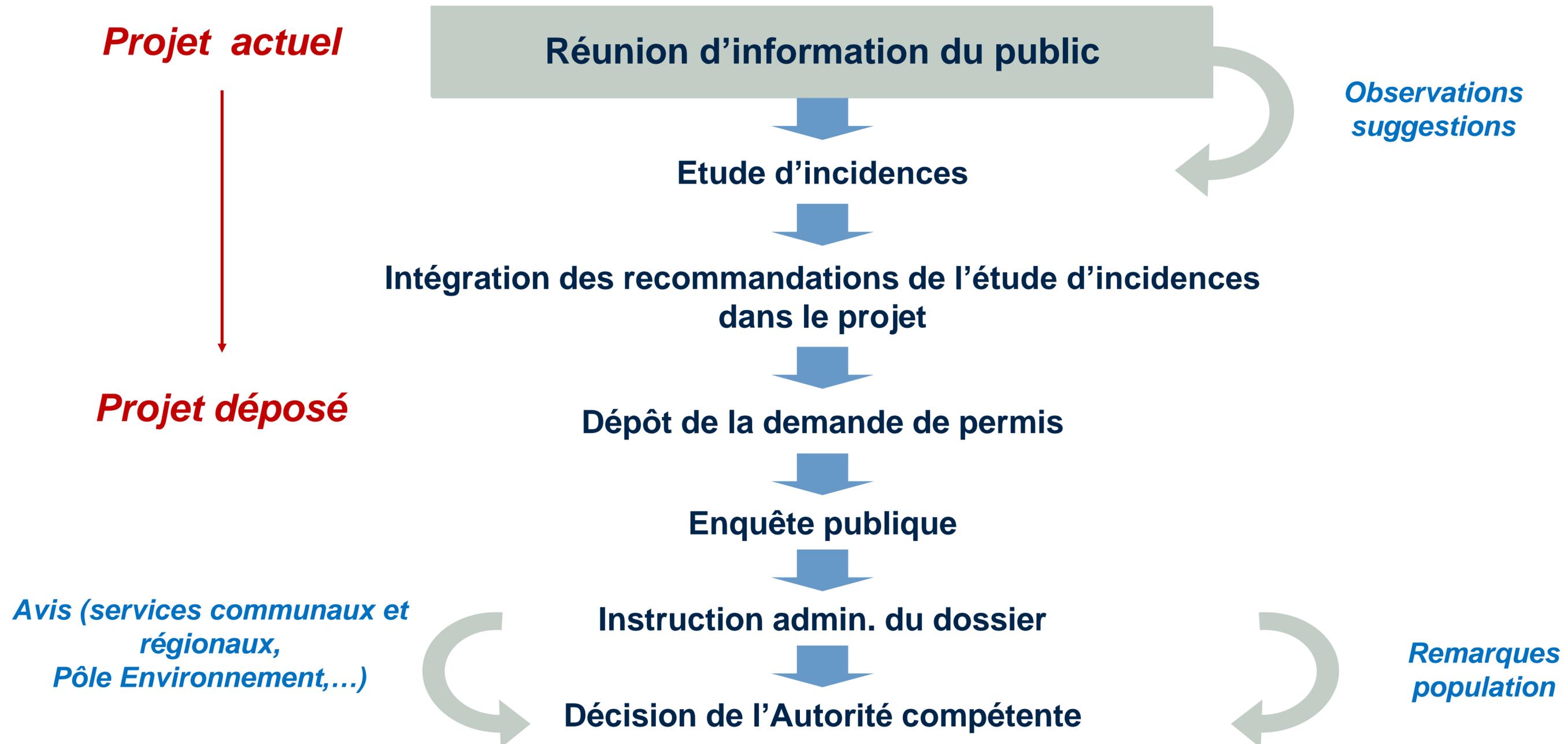
Etude d'incidences

*Observations
suggestions*

Extrait du contenu défini par le Code de l'environnement

- Présentation de l'avant-projet
- Analyse de la situation existante de l'environnement et de son évolution probable dans le projet
- Évaluation des effets du projet et son chantier sur l'environnement
 - Sol, Air, Eaux, Climat, Milieu biologique, Paysage et Patrimoine, Urbanisme et Aménagement du territoire, Mobilité, Déchets, Santé et sécurité, Aspects socio-économique, Acoustique, cadre de vie et voisinage, ...
- Étude des éventuelles alternatives
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement
→ **Recommandations...**

Une étude qui aboutit sur des recommandations



Ordre du jour

18h30 Accueil et présentation des participants

18h40 Contexte et objectifs de la réunion

18h45 Présentation d'Elia et du projet

19h20 Etude des Incidences sur l'Environnement par le bureau indépendant.

19h50 **Communication**

20h00 Questions-Réponses

20h30 Conclusion et Drink



Une communication au service des riverains

- Communication officielle avant la RIP
- RIP : Réunion d'information préalable au public
- Brochure informative et courriers riverains
- Mise à jour du site web et sa page projet
- Mailbox et numéro vert
- Page Facebook *Elia projects*

0800/18 002
riverains@elia.be
www.elia.be
f Elia Projects



Ordre du jour

18h30 Accueil et présentation des participants

18h40 Contexte et objectifs de la réunion

18h45 Présentation d'Elia et du projet

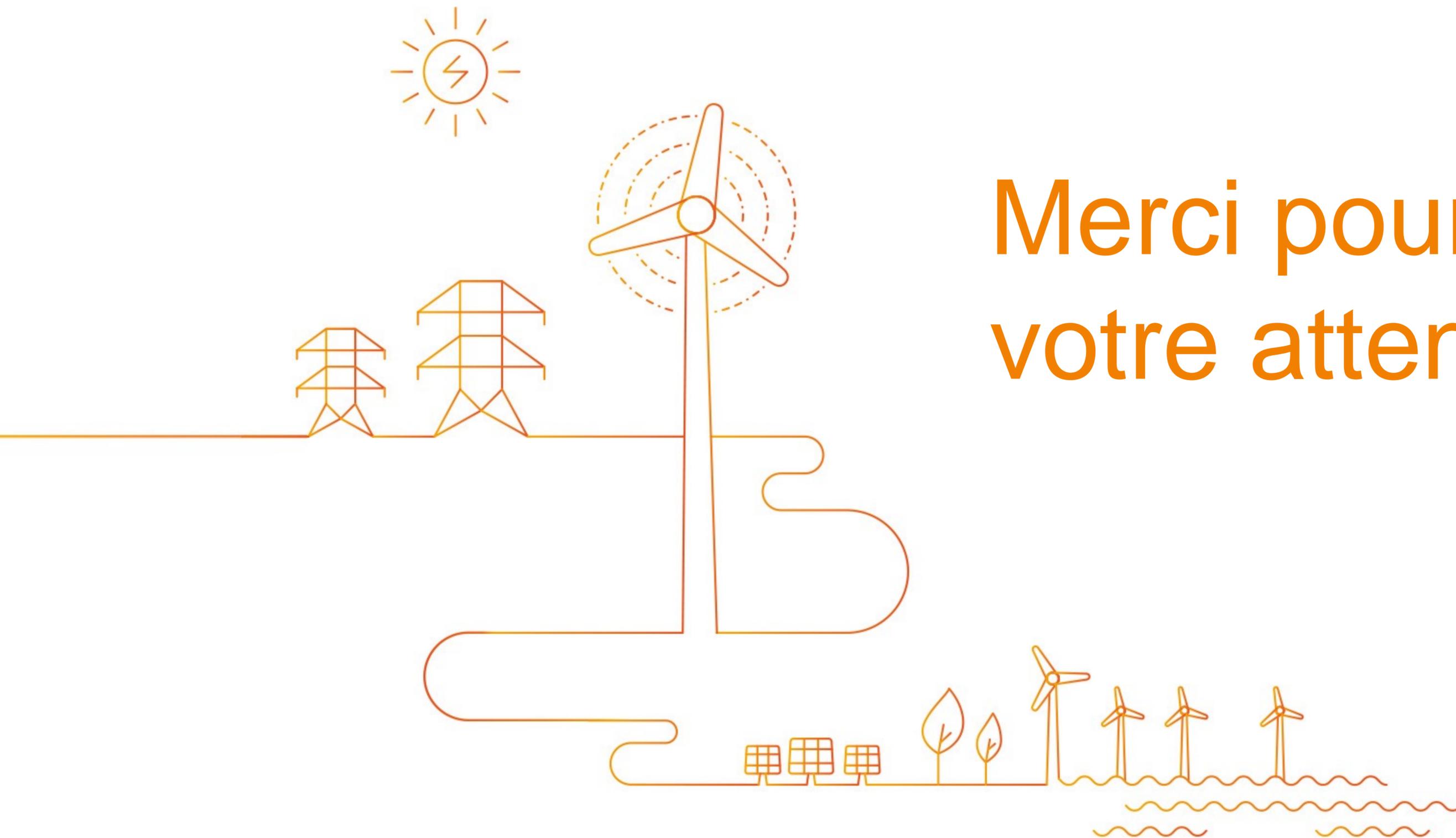
19h20 Etude des Incidences sur l'Environnement par le bureau indépendant.

19h50 Communication

20h00 Questions-Réponses

20h30 Conclusion et Drink





Merci pour
votre attention !